
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de l'Université du
Jeudi 15 octobre 2020, à 16h15, en ligne**

Présidence :

Mme Marine Antille (PAT-Centre)

Secrétariat :

Mme Ariane Morin (Prof. – FDCA)

Direction :

Mme Nouria Hernandez, Rectrice

Mme Deborah Philippe, Vice-rectrice

Absent.e.s :

M. François Bussy, Vice-recteur

M. Benoit Frund, Vice-recteur

M. Martial Pasquier, Vice-recteur

M. Gorgio Zanetti, Vice-recteur

M. Marc de Perrot

Doyens absent-e-s :

M. Jean-Philippe Bonardi, HEC

M. Jacques Ehrenfreund, FTSR

M. Frédéric Herman, TGSE

M. Dave Lüthi, LETTRES

M. Laurent Moreillon, FDCA

Mme Marie Santiago, SSP

M. Jean-Daniel Tissot, FBM

Membres présent-e-s :

Mesdames Meyi Pellerin, Sarah Novet, Estelle Doudet, Sabrina Failo, Stéphanie Grand, Amelia Amiguet.

Messieurs Brian Favre, Nicolas Sacroug, Lucas Klotz, Lorenzo Tomasin, Mountazar Jaffar, Marc Perrenoud, Bernard Voutat, Marc-Olivier Boldi, Xavier Castañer, Pascal St-Amour, Lukas Baumgartner, Jean Ruegg, Julien Puyal, Jean-Philippe Armenti, Christian Widmann, Daniel Rod.



Membres excusé-e-s :

Mesdames Claire Voirol, Sandra Félix, Bettina Hummer, Claudia Mignot Bechikh, Valentine Robert, Anne-Laure Sabatier, Farinaz Fassa Recrosio, Daniela Jopp.

Messieurs Olivier Bauer, Stefano Torres, Laurent Le Forestier, Julian Marewski, Navid Samadi, Romain Götz, Blaise Genton, Laurent Keller, Christian Krueger Thorsten, Olivier Phan.

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue de la Présidente
2. Formalités
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal de la séance du 24.09.2020 (annexe)
3. Proposition adressée au Conseil d'Etat pour le poste de recteur de l'Université pour la période du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2026 (annexe)
4. Divers

1. Accueil et bienvenue

La présidente du Conseil de l'Université, Marine Antille, accueille les personnes présentes.

2. Formalités

Mode de vote : le CU accepte à l'unanimité que le vote ait lieu en mode « sondage ».

Adoption de l'ordre du jour : l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Adoption du PV de la séance du 24.09.2020 : le PV est adopté par 22 oui et 2 abstentions

3. Proposition adressée au Conseil d'Etat pour le poste de recteur de l'Université pour la période du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2026

Présentation : la présidente du CU Marine Antille présente la proposition.

Discussion : MM. Xavier Castañer, Bernard Voutat, Marc Olivier Boldi et Mme Ariane Morin s'expriment sur le rapport. M. Ruegg propose un amendement relatif à une modification formelle du passage de la proposition présentant les résultats du vote. Cet amendement est accepté à l'unanimité.

Vote sur la proposition : la proposition est acceptée avec l'amendement par 22 oui et 1 abstention.



La présidente du CU précise que la proposition sera envoyée dès que possible au Conseil d'Etat.

4. Divers

La présidente du CU Marine Antille informe le CU de la fin du mandat du bureau ; celui-ci devra donc être renouvelé lors de la séance du CU du 29 octobre 2020.

Elle ajoute que lors de cette même séance, il faudra élire un.e nouveau/nouvelle représentant.e du corps étudiant à la commission législative.

Enfin, elle explique qu'en raison de la situation sanitaire, la soirée du CU prévue le 24 novembre est reportée *sine die*.

La séance est levée à 17h15.

CONSEIL DE L'UNIVERSITE



Marine ANTILLE, Présidente

